







Ecoles de santé de Midi-Pyrénées Campus du CHU de Toulouse



© Ateliers Lion associés

Région Midi-Pyrénées : Thierry Charmasson Tél : 05 61 33 56 31 service.presse@midipyrenees.fr
CHU de Toulouse : Dominique Soulié : 05 61 77 83 49 - soulie.d@chu-toulouse.fr
Mairie de Toulouse : Cécile Van de Kreeke : 05 61 22 21 47 - secile.vandekreeke@toulouse-metropole.fr

La Région et le CHU rassemblent 12 écoles de santé à la Cartoucherie (Toulouse)

Chaque année, 1500 professionnels de soins sont diplômés dans la Région Midi-Pyrénées, dont 600 issus des instituts préparant aux métiers de la santé rattachés au CHU de Toulouse, qui accueillent 2000 étudiants.

Depuis 2005, la Région a la charge du fonctionnement de ces écoles qui lui ont été transférées par l'Etat dans une situation patrimoniale particulièrement vétuste. De plus, ces écoles sont dispersées sur 5 sites différents ce qui n'est pas de nature à favoriser la mutualisation des enseignements et des équipements.

C'est la raison pour laquelle, la Région et le CHU de Toulouse ont décidé en décembre 2011, en concertation avec la Ville de Toulouse, de regrouper l'ensemble de ces instituts sur un seul campus dans le futur éco-quartier de la Cartoucherie, à proximité du CHU de Purpan.

Aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie avec la désignation du cabinet d'architectes *Ateliers Lion associés* (David Jolly et Yves Lion), et du bureau d'études IGREC ingénierie.

2) Un campus unique en France, pôle d'excellence de formation aux métiers de la santé

12 écoles sur un seul campus :

Le projet consiste en une construction neuve de 12 000 m².

L'objectif est de constituer un grand pôle régional et universitaire d'enseignement en santé en regroupant sur un même site formation initiale et formation continue.

12 écoles rassemblées :

- L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) forme des infirmiers en soins généraux qui ont vocation à exercer dans toutes structures sanitaires (hôpitaux, cliniques) sociales (établissements personnes âgées) mais aussi en activité libérale. Durée des études : 3 années.
- L'Institut de formation d'Aides- Soignants forme des aides soignants ayant pour vocation d'exercer dans toutes les structures sanitaires et sociales.
- L'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire (EIBODE) forme des infirmiers en spécialisation bloc opératoire.
- L'Ecole d'Infirmiers Anesthésistes (EIADE) forme des infirmiers en spécialisation anesthésie réanimation
- L'Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale (IFMEM) forme des manipulateurs d'électroradiologie qui ont vocation à exercer dans toutes structures sanitaires (hôpitaux cliniques) mais aussi dans les cabinets de radiologie (établissements de santé).
- L'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) forme au métier de cadre de santé
 « Manager » (cadre de proximité dans une unité de soins) ou enseignant (formateur dans
 une école de formation en santé).
- L'Ecole de Sages-femmes (ESF) forme des sages femmes qui ont vocation à exercer dans toutes structures sanitaires (hôpitaux cliniques) mais aussi en activité libérale.
- L'Ecole Régionale 'Assistants de Service Social (ERASS) forme des assistants de service social qui ont vocation à exercer dans des structures sociales ou médico-sociales (Centre social communal, Conseil général, établissement personnes âgées, établissements de santé ...)
- L'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) forme des masseurs kinésithérapeutes ayant une activité majoritaire en exercice libéral et dans les structures de soins et de réadaptation.
- L'Institut de Formation en Pédicurie-Podologie (IFPP) forme des pédicures podologues ayant une activité quasi exclusive en exercice libéral.

3

- L'Institut de formation en psychomotricité forme des psychomotriciens ayant une activité salariée ou libérale.
- L'Institut de formation en ergothérapie forme des ergothérapeutes ayant une activité salariée ou libérale.

La création d'un véritable pôle d'excellence

La Région et le CHU de Toulouse ont fait le choix d'une localisation unique pour permettre une proximité des deux secteurs de formation (formation initiale et continue), et un rassemblement des équipements et des compétences.

- □ La mise en œuvre du concept de « formation tout au long de la vie » et un renforcement attendu du « continuum » formation initiale et continue avec un lien fort et structuré entre l'apprentissage et l'exercice du métier, notamment pour les 13 000 salariés du CHU.
- □ La création d'un **Groupement de coopération sanitaire (GCS) régional** des IFSI de Midi-Pyrénées, créé dans le cadre de l'universitarisation des formations à BAC+3.
- □ Le **développement de l'e-Learning** et la création d'une grande plate forme régionale de télé enseignement (e-Santé et Télémédecine), création d'un organisme de formation sous la forme d'un groupement d'intérêt public qui aura pour vocation à mettre en commun les forces et les ressources des partenaires.
- La création d'un organisme de formation dans le cadre d'une structure juridique souple (GIP : groupement d'intérêt public).

4

Contacts presse :

3. Un éco-campus au sein d'un éco-quartier

le projet des Ateliers Lion associés retenu

Le jury de concours a classé premier le projet des *Ateliers Lion associés* (mandataire), parmi trois autres projets de niveau international : OAB Ferrater (Barcelone), PPA (Toulouse) et GGR (Toulouse).

Architecte associé des *Ateliers Lion associés*, David Jolly, responsable du programme, présente le projet de la façon suivante :

Un édifice qui dialogue avec l'espace public

« Le cœur du projet est un jardin. Le projet est conçu autour de l'allée de tilleuls et d'un arbre remarquable. L'édifice dialogue avec l'espace public. Depuis la place, des transparences permettent de lire l'activité et les mouvements des usagers. L'entrée est organisée en relation étroite avec la placette. Elle en est le prolongement jusqu'au jardin en cœur d'ilot. Les espaces de distribution sont généreux et ouverts sur le jardin.»

Une distribution limpide

- « Nous avons conçu le bâtiment pour qu'il soit clair et organisé. Le bâtiment se divise en deux entités :
 - l'enseignement, le long du boulevard des sports,
 - l'administration, entre la voie du Toec et le jardin intérieur.

Le plan des distributions est simple et efficace :

- au Rez-de-chaussée, les amphithéâtres et l'administration centrale.
 - au R+1, le E-Learning,
 - au R+2, l'essentiel des salles banalisées,
 - au R+3, le pôle rééducation,
 - au R+4, le pôle soin.

Le programme d'enseignement est contenu sur 5 niveaux. Un sixième niveau accueille une partie de l'administration du pôle soin.

Les relations entre les fonctions privilégient l'utilisation des escaliers au quotidien.

Le plan est flexible, basé sur une trame régulière qui organise aussi les façades.

Il ménage l'avenir. Des aménagements différents sont possibles, il suffira d'abattre des cloisons et d'en créer de nouvelles.

Au rez-de-chaussée, face aux amphis, les espaces sont généreux et ouverts sur le jardin.»

L'unité architecturale

« Le bâtiment est d'une modernité discrète qui convient, nous semble t-il, à un bâtiment scientifique. Elle est suffisamment neutre et ouverte pour supporter d'importants changements de programmation.

Partout c'est la même concision dans l'expression formelle, voire même une certaine retenue. Outre la sobriété des formes, un des aspects les plus prégnants du bâtiment est l'uniformité des matériaux extérieurs. Qu'il s'agisse des bardages finement ondulés, des menuiseries ou des brises soleils et volets, tout est traité en aluminium laqué de teinte claire.

Le dernier niveau est en retrait. Une terrasse accessible est possible. Elle est un belvédère sur le quartier. Un auvent formant casquette vient parachever la silhouette du bâtiment et profite du soleil.

Le volume de l'activité, tout en conservant son autonomie formelle et fonctionnelle, devrait s'inscrire le plus possible dans la continuité de l'équipement. »

Un éco-campus

La conception du bâtiment, autour d'un espace intérieur végétalisé constitué des arbres historiques de la Cartoucherie, permet un bon apport de lumière naturelle pour les locaux d'activité ainsi que de bénéficier l'hiver des apports énergétiques gratuits du soleil.

Un confort thermique :

- Le bâtiment est conçu sur deux ailes : une « aile enseignement » et une « aile administration » afin d'optimiser de façon différenciée la gestion et le traitement d'air des locaux.
- Un système performant de ventilation à double flux accompagné de la mise en place de puits canadiens ou d'échangeurs thermiques avec la nappe phréatique, ce qui permet de profiter des calories ou des frigories gratuites.
- Le bâtiment est raccordé à un réseau de chaleur produite par l'incinération des ordures ménagères.
- Les parties vitrées sont dimensionnées suivant un équilibre précis entre lumière naturelle et élévation de température.

□ La modularité des espaces :

Le développement durable passe aussi par la capacité des locaux à évoluer facilement. Ici les éléments structuraux sont composés de façades porteuses et de poteaux sur une file de circulation, ce qui autorise une modularité des séparatifs.

Egalement le tramage régulier des façades et la distribution des réseaux depuis les circulations garantissent une évolution des locaux.

□ *Une limitation des pollutions :*

- Les architectes ont privilégié les matériaux éco-certifiés durables comme les peintures à 0% de COV ou bien des sols en caoutchouc naturel.
- Les nuisances sonores sont limitées en rassemblant les locaux par usage.
- Avec un coefficient d'imperméabilisation inférieur à 40% le projet permet l'absorption des eaux de pluie sur la parcelle grâce à présence de toitures végétalisées intensives (30 cm de terre); à la présence de noues végétalisées et d'ouvrages drainant enterrés absorbant le surplus de l'eau.

Contacts presse :

Région Midi-Pyrénées: Thierry Charmasson Tél: 05 61 33 56 31 service.presse@midipyrenees.fr

CHU de Toulouse : Dominique Soulié : 05 61 77 83 49 - soulie.d@chu-toulouse.fr

Mairie de Toulouse : Cécile Van de Kreeke : 05 61 22 21 47 - cecile.vandekreeke@toulouse-metropole.fr

6

A proximité de Purpan, un éco-quartier nouvelle génération

La Cartoucherie est le premier éco-quartier de Toulouse. Idéalement situé à 10 minutes du Capitole, entre les quartiers Saint-Cyprien et Purpan, et à 10 mn à pied des berges de la Garonne, il se développe sur 33 ha autrefois occupés par des installations du ministère de la Défense. Deux grandes halles maçonnées de style art déco agissent comme trait d'union entre passé et futur : elles ont pour vocation de devenir un lieu de culture urbaine.

Ouvert sur le parc public du Barry, la Cartoucherie s'insère dans un tissu urbain dense, vivant, très bien desservi par les transports en commun : ligne T1 de tramway, ligne C, 3 lignes de bus,...

Une réponse au défi du logement et à l'étalement urbain

Dans un contexte de très forte croissance démographique, ce nouveau quartier offre près de 3 100 logements en centre-ville. Exemplaire en matière de mixité sociale et générationnelle, la Cartoucherie propose 35 % d'habitat social, 25 % de logements en accession à la propriété et 40 % de logements en secteur libre. La diversité dans la typologie des logements et des formes urbaines est étudiée pour accueillir tout type de ménage : familles nombreuses, jeunes couples, primo accédants, cadres, séniors, étudiants, ... Logements, commerces, activités tertiaires et services publics se conjuguent pour favoriser le lien social autour d'une vraie vie de quartier.

Une réponse au développement durable

Les urbanistes Alain Marguerit et Bernard Paris (Atelier des Paysages) ont organisé les programmes de logements de façon à favoriser une conception bioclimatique. Ceux-ci sont dotés de performances énergétiques qui anticipent les réglementations thermiques. La proximité des transports en commun, l'aménagement de voies en mode doux au sein du quartier et les parkings en silos garantissent une grande qualité de vie et sont respectueux des engagements de Toulouse Métropole en matière de développement durable.

Le programme

- 33 hectares au cœur de Toulouse
- 3 100 logements dont 35 % de logements sociaux et 25% de logements en accession à la propriété (prix encadrés) ;
- 10 000 m2 de commerces ;
- **90 000 m2 d'activités tertiaires** représentant plus de 2000 emplois et l'Ecole régionale des métiers de santé, ...
- **15 000 m2** d'équipements publics dont mairie annexe, maison du projet, groupe scolaire, crèche, équipement culturel dans la halle historique.

Maître d'ouvrage : Ville de Toulouse

Aménageur : Oppidea

Maîtrise d'œuvre : Atelier des Paysages, Alain Marguerit, Ateliers Bernard Paris.

7

CHU de Toulouse : Dominique Soulié : 05 61 77 83 49 - soulie.d@chu-toulouse.fr

4. Un investissement majeur au sein d'un réseau régional des métiers de la santé

Le coût global du projet s'élève à 36,5 millions € TTC.

□ Le Conseil régional : maitre d'ouvrage de l'opération

Lors de l'Assemblée plénière du 22 décembre 2011, le Conseil Régional a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération et d'apporter 50% du coût de réalisation des bâtiments.

□ Le CHU de Toulouse : co-financeur, futur utilisateur et exploitant

Le CHU a en charge la réalisation des formations, pour certaines en partenariat avec l'Université Paul-Sabatier. Le CHU de Toulouse sera l'utilisateur des locaux dont il assurera l'exploitation technique et la sécurité. Il participe également au **financement de la construction à hauteur de 50%.**

□ La Ville de Toulouse : un grand projet urbain

La Mairie de Toulouse contribue également au financement de l'opération par la cession de terrains d'une valeur de **2,5 millions €** (cession à titre gracieux) d'emprise sur le grand projet urbain que représente la nouvelle ZAC de la Cartoucherie, dont elle a confié la mise en valeur à la SEM **Oppidea**.

A la fin des travaux, le bien restera patrimoine de la Région mais sera confié en gestion au CHU.

8

Contacts presse :

<u>Une nouvelle étape dans le plan Régional en faveur des</u> formations sanitaires et sociales

La loi du 13 aout 2004 a confié aux Régions les dépenses de fonctionnement et d'équipement des écoles sanitaires et sociales. En revanche, elle ne spécifie pas qui des Régions ou de l'Etat est censé financer l'entretien des locaux. D'ailleurs, les Régions n'ont pas reçu de fonds nécessaires à l'entretien des bâtiments.

Mais, c'est la Région qui délivre l'agrément des écoles paramédicales et engage sa responsabilité quand elle autorise ainsi la poursuite de l'activité dans les bâtiments concernés.

C'est pourquoi, malgré cette incertitude juridique, la Région a privilégié la prise en charge de la réhabilitation de plusieurs écoles, plutôt que leur fermeture.

La modernisation des établissements :

La Région Midi-Pyrénées en coopération avec le CHU de Toulouse a fait le choix de l'action et du développement en investissant dans la mise aux normes et la modernisation des écoles sanitaires et sociales, secteur porteur pour les jeunes dans la Région.

Plan de soutien régional

En deux ans, la Région Midi-Pyrénées a investi **6,6 millions €** pour remettre en état et moderniser avec d'autres collectivités locales les écoles de formations sanitaires et sociales sur l'ensemble du territoire régional, dont :

- Pour la réhabilitation, la mise aux normes de sécurité

o En 2009 : 1 000 000 € à l'IFSI de Pamiers

o En 2011 : **720 000 €** à l'Ecole du CHU de Purpan

132 000 € à l'IFSI du Bon Sauveur d'Albi

1 300 000 € à l'IFSI de Tarbes

La rénovation et l'extension

o En 2010/2011 : 2 300 000 € à l'IFSI de Millau

800 000 € à l'hôpital de Castres-Mazamet (extension de l'IFSI)

155 000 € à Cahors

L'action en faveur des étudiants :

La Région Midi-Pyrénées a été la 1^{ère} région en France à signer une convention de partenariat entre l'Université Paul-Sabatier, le groupement de coopération sanitaire (IFSI de Midi-Pyrénées) et la Croix-Rouge française pour l'universitarisation des formations sanitaires préparant aux métiers de la santé.

Augmentation du numérus-clausus :

Après une première augmentation des quotas d'étudiants en soins infirmiers de **172 en 2009**, la Région vient d'obtenir, à sa demande, une **nouvelle augmentation de 150**, ce qui porte le quota d'entrants en première année d'étude à 1 184 étudiants.

En 2009, le quota des étudiants en kinésithérapie a également été augmenté de 15 places, portant ainsi le quota de l'école à 60 ;

Par ailleurs, la Région a décidé de l'augmentation des étudiants manipulateurs en électroradiologie médicale de 15 places en 2010, pour l'ouverture de l'antenne du CHU de Toulouse à Tarbes.

Le surcoût lié à ces augmentations d'effectifs est pris en charge par le Conseil Régional.

• Bourses et droits d'inscription pris en charge :

Le montant des **bourses** versées au titre de l'année 2011-2012 s'élève à près de 3 000 000 €, auxquels s'ajoutent près de 160 000 € de remboursement de droits d'inscription. La Région a adopté en Assemblée plénière de novembre 2006, la **gratuité des formations de niveau V** pour un montant en de 3,1 millions d'euros (2011-2012).

5. Le CHU de Toulouse : Un établissement de soins d'excellence au cœur d'une région dynamique

Au cœur de la plus grande région de France, un peu moins de 3 millions d'habitants et une agglomération au taux de croissance démographique annuel le plus élevé d'Europe, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse est la structure sanitaire de référence de cette région qui regroupe plus de 150 établissements publics et privés. Constitué de plusieurs sites répartis au Nord et au Sud de la ville, le CHU de Toulouse est le premier employeur de la région Midi-Pyrénées, accomplissant ses missions de soins, de prévention, d'enseignement et de recherche grâce à près de 3 000 médecins et 10 000 personnels hospitaliers,

Organisé en 15 pôles cliniques, il accueille chaque année environ 200 000 malades et 600 000 consultants, ce qui le situe au quatrième rang français en ce qui concerne l'activité. Seul CHU de la région Midi-Pyrénées, les soins de recours représentent plus de 50 % de son activité, grâce à des plateaux techniques et des équipes de très grande qualité. Le CHU de Toulouse coordonne au niveau national ou est associé à 8 centres de références des maladies rares et 34 centres de compétences.

Le CHU de Toulouse se distingue, depuis près de 15 ans, en tête des palmarès réalisés par la presse nationale.

Un établissement reconnu pour la qualité de son enseignement et de ses formations

Le CHU de Toulouse gère l'ensemble de la formation, continue et initiale, des personnels hospitaliers et des personnels médicaux du CHU. Il est partenaire des facultés de médecine, pharmacie et odontologie. A ce titre, il concourt à l'enseignement universitaire et postuniversitaire des praticiens hospitaliers et non hospitaliers. Il assure également l'enseignement initial aux futurs professionnels de santé au sein de dix écoles de préparation aux carrières sanitaires et sociales ainsi que la formation permanente des professionnels hospitaliers.

Un établissement tourné vers l'avenir à travers son activité de recherche et d'innovation Son expertise historique en télémédecine, conjuguée au récent Centre e-Santé, bâtit l'hôpital de demain, au plus près du domicile grâce aux technologies innovantes, et en lien avec l'ensemble des partenaires de la santé et de l'industrie.

Si son activité de recherche s'organise principalement autour de la recherche clinique et préclinique, elle s'ouvre également à l'innovation aussi bien en termes d'organisation que d'innovation technologique. Le dynamisme institutionnel conjugué à une forte attractivité médicoscientifique de ses équipes auprès de l'industrie, font croître sensiblement le nombre de protocoles conduits au sein du CHU. Cette activité est impulsée également par le maillage de collaborations scientifiques entre les praticiens hospitaliers et les équipes de recherche universitaires issues de l'INSERM, du CNRS, de l'INRA, de l'EFS.

Cette implication dans l'innovation et le progrès thérapeutique inscrit naturellement le CHU dans la dynamique du projet d'Oncopôle, d'Institut Universitaire du Cancer (IUC) ainsi que dans celle du Gérontopôle confié aux équipes du pôle gériatrie.

Sur le plan international, le CHU de Toulouse s'ouvre aux établissements de santé étrangers dans le cadre d'expertises, accords de jumelage, conventions de coopération...

11

Contacts presse :

Région Midi-Pyrénées: Thierry Charmasson Tél: 05 61 33 56 31 service.presse@midipyrenees.fr

CHU de Toulouse : Dominique Soulié : 05 61 77 83 49 - soulie.d@chu-toulouse.fr